

# LES RECHERCHES SUR LA POLICE : TROIS APPROCHES

Samir Rizkalla

## *Introduction*

Traditionnellement conçue comme un organisme chargé de l'application des lois et du maintien de l'ordre public, la police a vu son rôle considérablement évoluer au cours des dernières années et plus particulièrement depuis la décennie écoulée. Si son principal objectif était d'assurer la poursuite des criminels, leur arrestation et leur traduction devant les tribunaux afin que « justice soit faite », son rôle de prévention n'était qu'indirect et se plaçait uniquement au niveau de l'intimidation. À ce rôle traditionnel se sont ajoutés, avec l'évolution, un rôle de prévention active qui consiste à prévoir l'action criminelle et à agir au niveau de la source même du danger ; une certaine contribution à la resocialisation des délinquants ; et un rôle social comportant divers services aux citoyens.

C'est ainsi que le Livre blanc sur la police, publié récemment par le ministère de la Justice du Québec, définit en ces termes les objectifs de la police : « 1) Promouvoir activement la prévention du crime ; en somme prévoir l'action criminelle. 2) Protéger la société contre les entreprises criminelles et ainsi poser les gestes appropriés qui font échec à la réussite des conspirations. 3) Permettre l'évolution de la société et ainsi faire respecter la liberté humaine mais à la condition qu'elle s'exerce dans le contexte des lois existantes. 4) Collaborer avec les organismes spécialisés à la réintégration des délinquants à la société. » De plus, le même ouvrage précise qu'à l'heure actuelle, le rôle social de la police accapare 70 % de son temps.